

DEPARTEMENT  
de Maine-et-Loire  
ARRONDISSEMENT  
d'ANGERS

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

COMMUNE de  
**MORANNES SUR  
SARTHE -  
DAUMERAY**

**Séance du LUNDI 24 MARS 2025**

Le 24 mars 2025 à 19h30, le conseil municipal de MORANNES SUR SARTHE – DAUMERAY s'est réuni dans la salle du conseil sous la présidence de Monsieur Jean-Marie CARDOEN, Maire.

Convocation du 18 mars 2025 – Nombre de membres 29 – Présents 22

**Étaient présents Mesdames et Messieurs :**

LECOURT Sylvie, Maire déléguée de CHEMIRÉ SUR SARTHE et adjointe,

DAVY Jean-Luc, Maire délégué de DAUMERAY et adjoint,

ATANI Béatrice, LEDERNET Christian, RENAULT Alexandra, CHERBONNIER Noël, CHERRÉ Christelle, LECHERF-VANDERHAEGEN Catherine, BONNAVENTURE Mickaël, adjoints,

ALLARD Mickaël, CLÉMOT Dany, DELUK – de BUYSSCHER Véronique, de MIEULLE Roger, DIARD Françoise, ETOURNEAU Patrice, FRESNEAU Eric, GUITTON Sébastien, HUMEAU Emmanuelle, LANGLAIS Hélène, LETHIELLEUX Joëlle, MARTIN Denis, conseillers municipaux.

**Absents ayant donné procuration :** GUÉRY Louis (pouvoir à LECOURT Sylvie), FREULON Véronique (pouvoir à ATANI Béatrice), MOGUET Françoise (pouvoir à CLÉMOT Dany), SIMON Emmanuel (pouvoir à HUMEAU Emmanuelle), THIBAUT Jean-Paul (pouvoir à LETHIELLEUX Joëlle).

**Absente excusée :** DUPUIS Virginie

**Absent :** de RICHEMONT Xavier

**Secrétaire de Séance :** DELUK – de BUYSSCHER Véronique.

**DCM N° 2025 - 014: VOTE DE LA SUBVENTION DU CCAS ANNEE 2025**

Monsieur le Maire indique aux élus que le CCAS de Morannes sur Sarthe – Daumeray a besoin pour équilibrer son budget primitif 2025 d'une subvention de 11.500 €.

Monsieur le Maire propose donc de verser au CCAS une subvention de 11.500,00 €.

Après avoir procédé aux opérations de vote, le conseil municipal donne son accord pour le versement de la somme de **11.500,00 €** au CCAS. Ce montant sera inscrit en dépense du budget communal 2025 et en recette du budget du CCAS 2025.

La présente délibération sera déposée en préfecture et ampliation transmise à Monsieur le Trésorier de BAUGÉ.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,  
Et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait conforme,  
Le Maire,



Jean-Marie CARDOEN.

